



IMPORTANT

SECTEUR DE L'URGENCE

Cette ordonnance collective ne s'applique plus pour le secteur de l'urgence. Il faut désormais utiliser les ordonnances collectives suivantes selon le besoin :

- [OC-ER-005 : Condition fébrile – Acétaminophène/Ibuprofène](#)

Toutefois, veuillez prendre note qu'elle demeure valide pour tous les autres secteurs auxquels elle s'applique.

TITRE : ORDONNANCE COLLECTIVE D'ADMINISTRATION D'IBUPROFÈNE

ORDONNANCE COLLECTIVE		CODE DE CLASSIFICATION
INITIER UNE MESURE THÉRAPEUTIQUE : ADMINISTRATION D'IBUPROFÈNE CHEZ UNE CLIENTÈLE PÉDIATRIQUE		OC- IBUPROFÈNE PÉDIATRIE COA092009
RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 2009-10-20	DATE DE RÉVISION PRÉVUE SEPTEMBRE 2010
PROFESSIONNELS VISÉS PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) : <input type="checkbox"/> INFIRMIÈRES DE LA SALLE D'URGENCE <input type="checkbox"/> INFIRMIÈRES SECTEUR EJF <input type="checkbox"/> INFIRMIÈRES DE LA CLINIQUE DES JEUNES		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : USAGERS AYANT DE 6 MOIS À 18 ANS SE PRÉSENTANT AVEC UNE FIÈVRE OBJECTIVÉE ET/OU UNE DOULEUR LÉGÈRE À MODÉRÉE, QUI N'ONT PAS OU PEU RÉPONDU À UNE DOSE D'ACÉTAMINOPHÈNE		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES : <input type="checkbox"/> ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE. <input type="checkbox"/> INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES, SELON UNE ORDONNANCE		

INDICATION : (PEPID, 2008)

MINIMALEMENT 30 À 60 MINUTES APRÈS L'ADMINISTRATION DE L'ACÉTAMINOPHÈNE :

DANS UN CAS DE FIÈVRE LORSQUE LA TEMPÉRATURE :

- BUCCALE EST $\geq 38,0$ °C OU 100,4°F
- RECTALE EST $\geq 38,5$ °C OU 101,5°F

ET QUE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ENFANT EST AFFECTÉ

- DANS UN CAS OÙ L'INTENSITÉ DE LA DOULEUR NE NÉCESSITE PAS UNE ÉVALUATION MÉDICALE RAPIDE (INTENSITÉ D'ENVIRON $\leq 5/10$ - ÉCHELLE POUVANT ÊTRE UTILISÉE DÈS L'ÂGE DE 6 ANS (TURGEON ET AL. 2008))
- DANS UN CAS OÙ LA DOULEUR NE PEUT ÊTRE QUANTIFIÉE MAIS OÙ DES SYMPTÔMES DE DOULEUR PEUVENT ÊTRE OBJECTIVÉS TELS QUE : POSITION PROSTRÉE, LE RETRAIT À LA DOULEUR, LES PLEURS, LE FACIÈS CRISPÉ

CONDITION :

- POSSÉDER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, LES COMPÉTENCES REQUISES ET LE JUGEMENT CLINIQUE
- ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AVANT D'APPLIQUER L'ORDONNANCE
- CONNAÎTRE LES RISQUES INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ
- POUVOIR SE RÉFÉRER AU MÉDECIN RÉPONDANT
- S'ASSURER QU'UNE DOSE D'ACÉTAMINOPHÈNE A DÉJÀ ÉTÉ ADMINISTRÉE AUPARAVANT

INTENTION THÉRAPEUTIQUE/ OBJECTIF VISÉ :

- AUGMENTATION DU CONFORT SOIT PAR LA DIMINUTION DE LA FIÈVRE ET/OU DE LA DOULEUR
- DIMINUTION DU RISQUE D'AGGRAVATION DES SYMPTÔMES (TURGEON 2008)

CONTRE-INDICATIONS:

- SENSIBILITÉ OU ALLERGIE CONNUE À L'IBUPROFÈNE ET/OU SENSIBILITÉ CONNUE À L'AAS OU TOUT AUTRES AINS
- USAGER AVEC CONDITIONS MÉDICALES PARTICULIÈRES : LUPUS ÉRYTHÉMATEUX DISSÉMINÉ OU CONNECTIVITES AUTRES (RISQUE DE MÉNINGITE ASEPTIQUE) / ULCÈRE GASTRODUODÉNAL OU SAIGNEMENT GASTROINTESTINAL ACTIFS OU RÉCENTS / IRC.
- ADOLESCENTE ENCEINTE OU POTENTIELLEMENT ENCEINTE (CLASSE : B, CLASSE D : 3^E TRIMÈSTRE) (BRIGGS, 2002))
- SUSPICION, CONTACT OU DIAGNOSTIC DE VARICELLE (SYNDROME DE REYE).

LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN :

- DOULEUR D'INTENSITÉ SÉVÈRE NÉCESSITANT UNE ÉVALUATION MÉDICALE RAPIDE;
- PROBLÈME SOUS-JACENT POTENTIELLEMENT INSTABLE SELON L'ÉVALUATION GLOBALE

- NAUSÉES ET VOMISSEMENTS (DISPONIBILITÉ PO SEULEMENT)
- PRISE DE (4) DOSES DANS LES DERNIÈRES 24 HEURES
- PRISE D'UNE DOSE D'IBUPROFÈNE DANS LES DERNIÈRES 6 HEURES
- PATIENT DEVANT POSSIBLEMENT GARDER LE JEÛNE COMPTE TENU DE LA NATURE DE SON PROBLÈME (EX : FRACTURE SUSPECTÉE ET DONC CHIRURGIE POTENTIELLE)

DIRECTIVE :

- FAIRE UNE ÉVALUATION OBJECTIVE, PAR UN SCORE SUR UNE ÉCHELLE NUMÉRIQUE OU UNE ÉNUMÉRATION DES MANIFESTATIONS DE LA DOULEUR ET SUBJECTIVE DES SYMPTÔMES DE DÉPART.
- ADMINISTRER UNE DOSE D'IBUPROFÈNE DE 10 MG/KG/DOSE (MAX : 400 MG PAR DOSE) (ACP, 2007; TURGEON, 2008).
- FAIRE UNE RÉÉVALUATION DES SYMPTÔMES DE DÉPART ENVIRON UNE HEURE APRÈS L'ADMINISTRATION.

RÉFÉRENCE AUX MÉTHODES DE SOINS :

- ADMINISTRER UN MÉDICAMENT PAR VOIE ORALE
- ÉVALUATION DE LA TEMPÉRATURE PAR VOIE BUCCALE
- ÉVALUATION DE LA TEMPÉRATURE PAR VOIE RECTALE
- ÉVALUATION DE L'INTENSITÉ D'UNE DOULEUR AVEC L'ÉCHELLE 1 À 10

SOURCES :

ASSOCIATION DES PHARMACIENS DU CANADA (APC), *CPS 2008; COMPENDIUM DES PRODUITS ET SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES*, OTTAWA, 2008

BRIGGS, G., FREEMAN, R., YAFFE, S., *DRUGS IN PREGNANCY AND LACTATION*, 6E ÉDITION, 2002

WWW.PEPIDONLINE.COM

TURGEON J., BERNARD-BONNIN A-C., GERVAIS P., OVETCHKINE P., GAUTHIER M., *DICTIONNAIRE DE THÉRAPEUTIQUE PÉDIATRIQUE WEBER 2E ÉDITION*, LES ÉDITIONS DE LA CHENELIÈRE, MONTRÉAL, 2008, 1490 PAGES

MÉDECIN RÉPONDANT

DOCTEUR STEVEN MONETTE

PROCESSUS D'ÉLABORATION**RÉDIGÉE PAR :** PHILIPPE LIMOGES, INFIRMIER CLINICIEN**PERSONNES CONSULTÉES :**

NICOLE DENIS, AIC URGENCE

CARINE FORTIN, DIRECTRICE DES SERVICES GÉNÉRAUX ET DIAGNOSTIQUES

(MARTINE GRONDIN, PHARMACIENNE – NON DISPONIBLE)

VALIDÉE PAR :

JEANNE DION

OCTOBRE 2009

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

DATE

CECII

RECOMMANDATION AU CA

OCTOBRE 2009

DATE

PROCESSUS D'APPROBATION**APPROUVÉE PAR :** COMITÉ DE GESTION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

PIERRE-ANDRÉ RAINVILLE

20 OCTOBRE 2009

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DATE

APPROUVÉE PAR : RÉOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DR BERNARD FRENETTE

15 SEPTEMBRE 2009

PRÉSIDENT DU CMDP

DATE

APPROUVÉE PAR : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

1156-09

20 OCTOBRE 2009

RÉSOLUTION DU CA

DATE